

Appel à candidatures - Commissariat d'exposition



Dans le cadre de l'exposition annuelle des diplômé·e·s du département de Photographie de l'université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis, présentée à Mains d'Œuvres du 20 mars au 3 avril 2025, Diaph 8 lance un appel à candidatures pour un commissariat d'exposition.

Appel à candidature ouvert jusqu'au 6 octobre 2024

L'exposition des diplômé·e·s est un événement artistique annuel organisé à Mains d'Œuvres depuis une dizaine d'années par la dernière promotion d'artistes diplômé·e·s du Master Arts, mention Arts Plastiques et Art Contemporain, parcours Pratiques, histoires, théories de la photographie. Cette exposition est le reflet d'une pratique et d'une conception de la photographie contemporaine. Elle met en lumière chaque année une diversité de pratiques autour de l'image, allant du tirage photographique, de la vidéo, en passant par l'installation, la performance et permet la valorisation des travaux des artistes diplômé·e·s.

Chaque édition est l'occasion d'un renouvellement des formes artistiques présentées mais également d'un renouvellement de la ligne éditoriale choisie par les commissaires ou curateurs et curatrices désigné·e·s. En effet, chaque année, une thématique est retenue afin de lier les différentes propositions artistiques. **Il sera attendu du ou de la commissaire de proposer une nouvelle thématique de travail pour cette exposition.**

En 2025, l'exposition présentera une douzaine d'artistes, tous·te·s diplômé·e·s et membres de Diaph 8. Elle se déroulera du 20/03/2025 au 03/04/2025 à Mains d'Œuvres (Saint-Ouen-sur-Seine).

Diaph 8

Diaph 8 est une association regroupant les étudiant·e·s du Master Pratiques, histoires, théories de la photographie. Ce collectif organise des expositions, édite des ouvrages et valorise les projets de ses membres sur ses supports de diffusion.

Diaph 8 est un acteur essentiel au projet depuis de nombreuses années, en apportant un précieux appui administratif et financier, ainsi qu'un soutien majeur en communication. Pour l'édition 2025, sous réserve des financements obtenus, Diaph 8 souhaite prendre en charge la production (coût de production, transport, événement) de cette exposition. Diaph 8, accompagnée de ses partenaires, est également le relais pour l'ensemble de la communication de l'exposition à travers ses réseaux sociaux et newsletters.

Description du projet

Le ou la candidat·e retenu·e sera en charge de la sélection des œuvres des diplômé·e·s de la promotion 2024, selon une ligne curatoriale définie et cohérente. Cette sélection pourra éventuellement être complétée par l'invitation d'autres artistes membres du réseau Diaph 8.

L'élaboration d'une scénographie, mettant en valeur les enjeux théoriques, plastiques et sensibles des travaux présentés, se fera en lien avec l'équipe de l'exposition composée notamment de technicien·ne·s professionnel·le·s de Diaph 8, du département de Photographie de Paris 8 et de Mains d'Œuvres.

Il sera attendu du ou de la commissaire sélectionné·e une production d'une note curatoriale écrite en français, ainsi que de courts textes (1000 signes) sur le travail des artistes exposé·e·s. Ces écrits seront publiés dans le catalogue de l'exposition. Ce catalogue sera lui édité par l'équipe de l'exposition et financé par Diaph 8.

Une rémunération forfaitaire et une convention seront proposées au ou à la commissaire sélectionné·e pour la prestation attendue.

Calendrier prévisionnel

Septembre 2024 > lancement de l'appel à commissariat

Début Octobre 2024 > présélection et envoi des dossiers artistiques

Mi-fin Octobre 2024 > entretiens et choix du commissariat

Novembre 2024 > travail collaboratif entre le·la commissaire sélectionné·e, les artistes et le pôle exposition des diplômé·e·s (rencontre avec les artistes, choix des pièces, amorce d'une scénographie)

Janvier 2025 > réalisation de la maquette du catalogue d'exposition et des supports de communication (dossier de presse)

Février 2025 > finalisation du catalogue, validation de la scénographie et des besoins techniques avec Mains d'Œuvres

Du 17 au 19 Mars 2025 > accrochage de l'exposition

20 Mars 2025 > ouverture de l'exposition et vernissage

3 avril 2025 > finissage et clôture de l'exposition

Du 20 mars au 3 avril 2025 > visites et divers ateliers à définir

Mai 2025 > bilan du projet en présence du ou de la commissaire, des artistes et des partenaires

Modalités et conditions de participations

Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives (avec un maximum de trois personnes).

Celles-ci doivent comporter :

- un CV

- un portfolio individuel (projets, écrits, références personnelles, etc.), mettant en valeur la vision, les expériences et l'univers de chaque candidat·e en rapport avec le projet (exemple : une première expérience d'exposition collective.)

Ces éléments sont à envoyer **au plus tard le 6 octobre 2024** aux adresses suivantes :

coexpo25@gmail.com et contact@diaph8.org

Le jury sera composé des artistes, de l'équipe de coordination de l'exposition et de membres de Diaph8.

Le choix de la candidature sélectionnée sera annoncé le 4 novembre 2024.

Ne seront acceptées que les candidatures externes au collectif Diaph 8 (non-membre en 2024).

Une rémunération forfaitaire au titre de droits d'auteurs ou prestation artistique (statut autoentrepreneur) sera attribuée au commissaire sur présentation de facture et numéro de siret actif.

Si vous le souhaitez, en concertation avec la responsable du cycle de conférences professionnelles du département photographie de l'université Paris 8, vous pourrez proposer une conférence fin avril à destination des actuel.le.s étudiant.e.s de Master pour faire état de votre expérience de commissaire d'exposition. Si elle a lieu, cette intervention fait l'objet d'une rémunération supplémentaire.

La candidature choisie accorde à Diaph 8 le droit de diffuser librement ses textes à des fins de communication en relation avec l'événement (carton, invitation, affiche, médias, dossier de presse, magazines, internet, réseaux sociaux, programmes...) Toute utilisation dépassant ce cadre fera l'objet d'un accord écrit préalable entre les deux parties. Le·la commissaire et Diaph 8 s'engagent à ne pas exploiter les dossiers et les œuvres des artistes de l'exposition sans leur accord.

L'équipe de Diaph 8 assurera le suivi administratif et technique avec le lieu d'accueil de l'exposition. Le·la commissaire s'engage à se rendre disponible pour l'accrochage et le vernissage. Des temps de médiation durant la période d'exposition sont à prévoir également.

Diaph 8 coordonnera nécessairement et accompagnera les artistes exposé·e·s dans les échanges avec le commissariat.

Tout dossier incomplet se verra refusé.

RESSOURCES

Instagram de l'exposition - éditions 2024, 2023, 2022, 2021 :

<https://www.instagram.com/d8.expodiplo/>

Site Diaph 8 :

<https://www.diaph8.org>

Site Mains d'Œuvres :

1 Rue Charles Garnier, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

<https://www.mainsdoeuvres.org/>

QUESTIONS

Pour toute question ou demande de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

coexpo25@gmail.com